

## **Don de titres-restaurant Demande de reçu fiscal - Entreprises**

Le don de titres-restaurant vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 60% du montant total de votre don. Afin de recevoir votre reçu fiscal, il vous suffit de compléter ce formulaire et de le joindre aux titres-restaurant que vous souhaitez offrir à Action contre la Faim. **Ce formulaire doit impérativement être joint à votre don de titres-restaurant pour que vous puissiez recevoir votre reçu fiscal, ouvrant droit à une réduction d'impôts.**

Raison sociale : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

### **Votre don\* :**

..... titre(s)-restaurant **d'un montant unitaire (valeur faciale)** de ..... €

Montant total : ..... €

(Le décompte fait à réception par Action contre la Faim faisant foi)

### **Seuls les dons de titres restaurant 2017-2018 ouvrent droit à une réduction d'impôts.**

Pour faire don de vos titres restaurant à Action contre la Faim, c'est très simple :

- 1) Inscrivez « Action contre la Faim » sur chaque titre restaurant, (sur le recto, où se trouve le nom et la valeur du titre-restaurant),
- 2) Glissez vos titres restaurant et ce formulaire de demande de reçu fiscal dûment rempli dans une enveloppe non affranchie,
- 3) Envoyez le tout à l'adresse suivante (maximum de 16 titres restaurant par enveloppe):

**Action contre la Faim  
Opération « Je Déj, Je Donne »  
Libre réponse 93244  
77009 Melun Cedex**

Votre reçu fiscal vous sera envoyé dans le courant du premier trimestre de l'année suivant la réception de votre envoi, avant la date de déclaration de l'impôt.

\*Action contre la Faim affectera votre don en fonction des besoins et priorités qu'elle rencontre dans ses missions.

*Les informations personnelles que vous nous communiquez sont nécessaires pour qu'Action contre la Faim soit en mesure de traiter vos dons, émettre les reçus fiscaux et vous adresser sa communication institutionnelle. Vous pourrez également recevoir des informations et propositions non commerciales d'organismes partenaires. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à [cil@actioncontrelafaim.org](mailto:cil@actioncontrelafaim.org). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à un traitement de données vous concernant.*